



Society of  
International  
Economic  
Law



## APPEL À COMMUNICATIONS

### L'AFRIQUE ET L'AVENIR DU DROIT INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE : NAVIGUER ENTRE RÉALIGNEMENTS GÉOPOLITIQUES, IMPÉRATIFS DE DURABILITÉ ET TRANSFORMATIONS TECHNOLOGIQUES

24 AU 26 JUIN 2026

*UNIVERSITÉ MOHAMMED VI POLYTECHNIQUE, RABAT, MAROC*

Le Réseau africain de droit économique international (African International Economic Law Network (AfIELN)) et l'Université Polytechnique Mohammed VI ont le plaisir d'annoncer que la 8e Conférence biennale de l'AfIELN se tiendra à l'**Université Polytechnique Mohammed VI de Rabat, au Maroc, du 24 au 26 juin 2026**.

#### CONTEXTE

L'ordre mondial connaît une transformation profonde façonnée par la convergence de trois forces interdépendantes : l'intensification des rivalités géopolitiques, l'impératif pressant de la transition durable, et l'accélération rapide des mutations technologiques. Les tensions géopolitiques, marquées par la fragmentation géoéconomique, le nationalisme des ressources, l'instrumentalisation du commerce et de la finance, ainsi que la reconfiguration des alliances Sud-Sud et Nord-Sud, redéfinissent aujourd'hui les fondements du droit international économique (DIE). Parallèlement, le changement climatique et l'effort global de décarbonation exercent une pression sans précédent sur les régimes juridiques régissant le commerce, l'investissement, la finance, la propriété intellectuelle et l'énergie. De plus, les quatrième et émergente cinquième révolutions industrielles, caractérisées par les avancées en intelligence artificielle, automatisation, mise en données (datafication), technologies quantiques,



Society of  
International  
Economic  
Law



blockchain et biotechnologies avancées, effacent les frontières traditionnelles entre biens, services, données et savoirs.

Pour l'Afrique, ces transformations simultanées constituent à la fois une source d'opportunités historiques et de vulnérabilités accrues. Elles ouvrent la voie à un bond numérique, à un nouveau positionnement dans les chaînes de valeur, à une industrialisation verte et à un renforcement de l'influence africaine dans la gouvernance mondiale. Mais elles génèrent aussi des risques systémiques : perturbations des chaînes d'approvisionnement, dépendance aux ressources extractives, inégalités d'accès aux technologies, fragilités climatiques, vulnérabilités cyber, pressions liées à la dette, et asymétries structurelles dans l'élaboration des normes mondiales.

Les États africains réagissent à travers des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), la Stratégie de transformation digitale de l'Union africaine (2020–2030), la Vision minière africaine, et divers engagements continentaux pour la résilience climatique et le développement durable. Cependant, ces initiatives soulèvent des questions fondamentales sur l'adéquation, l'adaptabilité et la légitimité des régimes actuels du droit international économique.

## THÈME DE LA CONFÉRENCE

Le thème de la 8e conférence biennale de l'AfIELN est « *L'Afrique et l'avenir du droit économique international : Naviguer entre réalignements géopolitiques, impératifs de durabilité et transformations technologiques* ».



Society of  
International  
Economic  
Law



La 8e Conférence biennale de l'AfIELN examinera comment les réalignements géopolitiques, les impératifs de durabilité et les transformations technologiques reconfigurent le droit international économique, et comment les acteurs africains (États, institutions, entreprises, et société civile) peuvent naviguer, influencer et tirer parti de ces évolutions.

Nous invitons des propositions qui abordent ce thème en lien avec, sans toutefois s'y limiter, les axes suivants :

### **1. Engagement de l'Afrique dans la gouvernance mondiale**

- Le rôle de l'Afrique dans un contexte de fragmentation géoéconomique
- Approches africaines de la gouvernance numérique mondiale et du multilatéralisme
- Participation africaine aux négociations de l'OMC sur le commerce électronique
- Diplomatie juridique et contribution africaine à la création de normes numériques

### **2. Transformation durable, gouvernance climatique et politique industrielle verte**

- Changement climatique, DIE et vulnérabilités structurelles africaines
- Mécanismes d'ajustement carbone (CBAM) : impacts sur l'Afrique
- Industrialisation verte, minerais critiques et transition vers les énergies propres
- Droit international de l'environnement et impératifs de développement en Afrique

### **3. Commerce numérique et intégration régionale**

- Le commerce numérique dans le cadre de la ZLECAF
- Les services numériques transfrontaliers dans le cadre de la ZLECAF
- Les flux transfrontaliers de données dans le cadre du Protocole sur le commerce numérique de la ZLECAF

- Analyse comparative des législations nationales en matière d'économie numérique
- Droit de la concurrence et économie numérique

#### **4. Intégration régionale et résilience économique**

- Mise en œuvre de la ZLECAF dans un contexte géopolitique fragmenté
- Chaînes de valeur africaines dans l'agriculture, l'énergie, les mines et l'industrie
- Crises de la dette souveraine et réformes de l'architecture financière internationale
- Souveraineté financière africaine, régimes monétaires et intégration monétaire

#### **5. Propriété intellectuelle et innovation**

- Propriété intellectuelle, innovation et transfert de technologie
- Savoirs traditionnels et piraterie numérique
- Rôle de l'Afrique dans l'élaboration des normes mondiales en matière de PI

#### **6. Droit de l'investissement, géopolitique et économie numérique**

- Mécanismes de filtrage des investissements dans un contexte géopolitique
- Protocole d'investissement de la ZLECAF
- Actifs numériques en tant qu'investissements
- Droit des investissements et secteurs technologiques
- Règlement des différends investisseur-État (RDIE) en Afrique

#### **7. Technologies émergentes – préparation juridique et lacunes réglementaires**

- Intelligence artificielle, automatisation et droits du travail en Afrique
- Blockchain, cryptomonnaies et régulation des actifs numériques

## 8. Questions transversales

- Technologie et règlement des différends : tribunaux en ligne, arbitrage numérique, médiation
- Technologie, changement climatique et objectifs de développement durable
- Entreprises et droits humains dans l'économie numérique
- Transfert de technologie et renforcement des capacités

Les contributions pertinentes, en dehors des sous-thèmes listés, susceptibles d'enrichir le thème général, sont également les bienvenues.

## INSTRUCTIONS DE SOUMISSION

Nous acceptons les propositions en anglais et en français.

Les propositions seront sélectionnées en fonction de leur qualité, originalité, pertinence par rapport au thème, et capacité à alimenter le débat scientifique.

Les soumissions doivent comprendre un résumé de recherche (400 mots maximum) et une courte biographie (200 mots maximum).

Date limite de soumission : **Jeudi, 15 Janvier 2026**. Email : [afieln.siel@gmail.com](mailto:afieln.siel@gmail.com)

Les auteurs travaillant sur un thème commun peuvent proposer un panel en soumettant une proposition collective contenant : le thème du panel ; les noms et affiliations des participants ; les titres et résumés (max. 400 mots) ; et les coordonnées du responsable du panel.

Les décisions seront communiquées le **Dimanche 15 février 2026**.

Les articles complets (max. 6 000 mots) devront être soumis avant le **Dimanche 31 mai 2026**.



Society of  
International  
Economic  
Law



## FRAIS, COÛTS ET SOUTIEN FINANCIER

Les frais de participation seront maintenus aussi bas que possible afin de favoriser l'accès, en particulier pour les chercheurs africains et les jeunes chercheurs. Les participants doivent prévoir de couvrir leurs propres frais de voyage, d'hébergement et de participation.

Si des fonds deviennent disponibles, l'AfIELN offrira un nombre limité de bourses ou d'exemptions de frais d'inscription pour les étudiants africains et les chercheurs basés en Afrique. Les personnes souhaitant bénéficier de ces fonds devront joindre un court paragraphe motivant leur demande, à leur soumission.

## PUBLICATION

Comme pour les précédentes conférences de l'AfIELN, un volume édité et/ou un numéro spécial de revue publiera une sélection d'articles soumis à évaluation par les pairs.

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Pour toute question, veuillez contacter le Président de la Conférence, Dr Jonathan Kabré, à [afieln.siel@gmail.com](mailto:afieln.siel@gmail.com).